



Fonds Fidelity FNB Revenu mensuel canadien élevé

RENSEIGNEMENTS SUR LE FONDS

DATE DE CRÉATION	22 janvier 2020
VL - SÉRIE F	10,38 \$ (30 septembre 2024)
ACTIF COMBINÉ (toutes les séries)	4,3 millions \$ (31 août 2024)
RATIO DES FRAIS DE GESTION - SÉRIE F ¹	0,69 % au 31 mars 2024

GESTIONNAIRES DE PORTEFEUILLE

David Tulk
David Wolf

Pourquoi investir dans ce Fonds?

- Accès à un portefeuille diversifié d'actions à dividendes et de titres à revenu fixe canadiens.
- Approche axée sur les résultats conçue pour procurer un revenu régulier assorti d'un potentiel de gains en capital.
- Solution tout-en-un gérée de façon tactique en vue de tirer parti des conditions changeantes du marché.

CLASSIFICATION DU RISQUE¹



CODES DU FONDS

DOLLAR CANADIEN

SÉRIE B	SÉRIE F
6758	6759

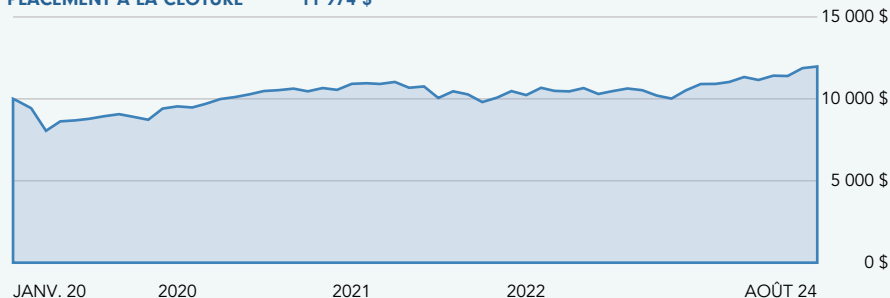
Rendement

Les rendements présentés ci-dessous sont ceux de la Série F, après déduction des frais.

AU 31 AOÛT 2024

Croissance d'un placement de 10 000 \$ depuis la création²

PLACEMENT À LA CLÔTURE 11 974 \$



Rendement par période standard (%) 30 septembre 2024

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	Création
Fonds	2,18	7,39	7,97	19,94	11,72	5,37	4,39

Rendement par année civile (%) 30 septembre 2024

	CA	2023	2022	2021
Fonds	12,21	6,60	-6,30	14,42

Répartition³ AU 31 AOÛT 2024

COMPOSITION DE L'ACTIF³

0,6 %	Liquidités et autres
5,5 %	Obligations canadiennes
33,5 %	Actions canadiennes
28,4 %	Obligations étrangères
30,0 %	Actions étrangères
2,0 %	Obligations protégées contre l'inflation

COMPOSITION SECTORIELLE³

12,7 %	Produits financiers
11,5 %	Énergie
4,2 %	Services de communication
5,6 %	Services collectifs
4,5 %	Soins de santé
4,3 %	Industrie
4,2 %	Matériaux
4,0 %	Immobilier
5,1 %	Technologie de l'information
4,7 %	Multisectoriel
1,3 %	Consommation discrétionnaire
1,9 %	Produits de première nécessité

COMPOSITION GÉOGRAPHIQUE³

41,3 %	Canada
39,5 %	États-Unis
2,4 %	Royaume-Uni
2,1 %	Japon
2,1 %	Fidelity Japon
1,4 %	Allemagne
1,1 %	France



Fonds Fidelity FNB Revenu mensuel canadien élevé (suite)

DIX PRINCIPAUX TITRES DU TRIMESTRE

AU 30 JUIN 2024

Banque Royale du Canada – Produits financiers	
WisdomTree Emerging Markets Equity Income ETF – Multisectoriel	
Canadian Natural Resources – Énergie	
Enbridge – Énergie	
Sienna Senior Living Inc. – Soins de santé	
Chartwell Retirement Residences – Soins de santé	
La Banque Toronto-Dominion – Produits financiers	
Fortis – Services collectifs	
Suncor Énergie – Énergie	
Microsoft – Technologie de l'information	
Nombre total de titres	2 747
Dix principaux titres – Total	13,7 %

Source : Fidelity Investments Canada s.r.i. Les rendements indiqués sont les rendements annuels composés en date du 30 septembre 2024, pour la série F, après déduction des frais en dollars canadiens.

© 2024 Fidelity Investments Canada s.r.i. Tous droits réservés. La reproduction partielle ou intégrale de ce document sous quelque forme que ce soit est interdite sans le consentement écrit préalable de Fidelity Investments Canada s.r.i. Toutes les marques de commerce et de service qui figurent dans le présent document sont la propriété de Fidelity Investments Canada s.r.i. Source : FMR LLC.

- 1 La volatilité d'un fonds est déterminée à l'aide d'une mesure statistique appelée « écart-type ». L'écart-type est une mesure statistique de la variabilité du rendement d'un fonds sur une période prolongée. Plus les rendements sont variables, plus l'écart-type est grand. Pour déterminer si la volatilité d'un placement est acceptable compte tenu des rendements obtenus, il convient pour l'investisseur d'analyser l'écart-type historique conjointement avec les rendements antérieurs du placement. Un écart-type élevé indique que les rendements passés ont été plus dispersés, et par conséquent, une volatilité historique plus importante. L'écart-type n'est pas une mesure du rendement d'un placement, mais plutôt de la volatilité de ses rendements au fil du temps. L'écart-type est annualisé. Les rendements utilisés pour le calcul ne tiennent pas compte des frais de souscription. L'écart-type n'est pas une indication de la volatilité future d'un fonds. Le degré de risque de placement indiqué doit être établi conformément à la méthode de classification du risque normalisée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières qui s'appuie sur la volatilité historique d'un fonds, mesurée par l'écart-type annualisé sur dix ans des rendements du fonds ou des rendements d'un indice de référence dans le cas d'un nouveau fonds.
- 2 Les calculs de la croissance composée présentés servent à illustrer les effets du taux de croissance composé; ils ne sauraient refléter les valeurs futures d'un fonds ni les rendements d'un placement dans un fonds, quel qu'il soit.
- 3 Les compositions d'actifs de fin de mois pourraient être supérieures/inférieures à 100 % en raison des différences de synchronisation dans le calcul des liquidités et des placements ou pour montrer les liquidités détenues aux fins des répartitions collatérales liées à certains types de produits dérivés ou les deux. Les répartitions géographiques et sectorielles montrent les participations spécifiques aux pays et aux secteurs qui constituent au moins 1 % du total de l'actif du fonds. Dès lors, les valeurs présentées pourraient ne pas totaliser 100 %.
- 4 Fidelity a annulé certains frais afférents au Fonds. Si elle ne l'avait pas fait, le RFG aurait été plus élevé.

Veuillez lire le prospectus d'un fonds avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et le rendement passé pourrait ou non être reproduit. Les investisseurs paieront des frais de gestion et des charges et pourraient devoir verser des commissions ou des commissions de suivi; de plus, ils pourraient réaliser un profit ou subir une perte. Les taux de rendement indiqués représentent les taux de rendement antérieurs totaux composés sur une base annuelle, compte tenu de la fluctuation de la valeur liquidative des parts et du réinvestissement de toutes les distributions, mais ils excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout détenteur de titre, qui ont pour effet de réduire le rendement. Si vous achetez des parts d'autres séries de Fonds Fidelity, leur rendement variera en grande partie compte tenu des frais et des charges. Les investisseurs qui achètent des parts de série F paient des frais et des charges à Fidelity. En plus des frais imputés par Fidelity pour la série F, les investisseurs paieront des frais à leur courtier pour la prestation de conseils financiers.